



SUIVI DES URGENCES — COVID-19

Rapport #11
Date de Publication :
04 Août 2020

Burkina Faso • Région de l'Est • 20-26 Juillet 2020

Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Évaluations conduites dans les zones affectées



Évaluations conduites par des appels téléphoniques avec les informateurs clés

L'outil de suivi des urgences a pour but de collecter et de fournir des informations à jour sur les événements liés au COVID-19 enregistrés aux points d'entrée ainsi qu'aux points de suivi des flux (FMP) de la DTM. Ce rapport présente des informations sur le contournement des voies officielles par des **voyageurs du 20 au 26 juillet 2020 à Kantchari dans la région de l'Est.**

ÉVÈNEMENT : CONTOURNEMENT DES POINTS D'ENTRÉE OFFICIELS

POPULATION AFFECTÉE :

1 137 voyageurs ont emprunté des voies de contournement des points de passage officiels au cours de cette période.

POINTS D'ENTRÉE : Kantchari à la frontière Burkina Faso – Niger

STATUT DES POINTS D'ENTRÉE : Partiellement fermés. Seuls les transports de marchandises sont autorisés à passer.

MESURES MÉDICALES EN PLACE : Aucune sur les voies informelles utilisées. Prise de température sur la voie officielle.

DATE DE L'ÉVÈNEMENT : du 20 au 26 juillet 2020.

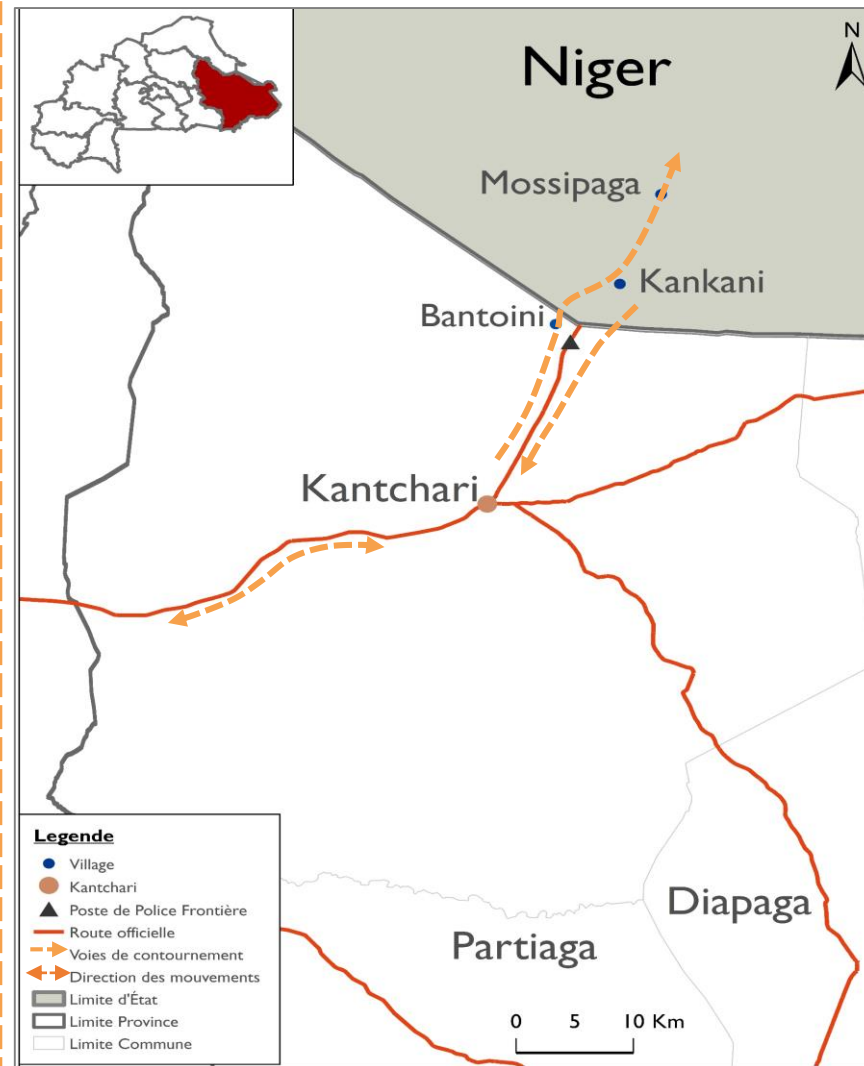
TYPE DE LOCALISATION : Axe Kantchari (Burkina Faso) – Kankani (Niger).

MODE DE TRANSPORT : moto, triporteur, vélo, à pied, bus

Du **20 au 26 juillet 2020**, environ **1 137 voyageurs** ont été observés traversant la frontière Burkina Faso – Niger, sur l'axe reliant Kantchari (Burkina Faso) à Kankani (Niger), en contournant les voies officielles fermées du fait des mesures prises dans le cadre de la réponse à l'épidémie du COVID-19.

Suite aux mesures de fermeture des frontières entre le Burkina Faso et le Niger, certains voyageurs observés à Kantchari contournent le poste de police frontière soit pour se rendre au Niger, soit pour entrer au Burkina Faso. L'observation au cours de la période a dénombré au total **627 voyageurs** dont **529 hommes et 98 femmes** ayant traversé la frontière pour se rendre au Niger. Parmi eux, on pouvait observer **22 enfants de moins de 5 ans**. On pouvait ainsi dénombrer **601 Nigériens, 1 Tchadien, 25 Maliens**. Par contre, **510 voyageurs (470 hommes et 40 femmes)** dont **45 Burkinabés, 362 Nigériens, 30 Maliens, 16 Ghanéens et 57 Nigériens** ont été observés, entrant au Burkina Faso en contournant les voies officielles.

Les voyageurs qui traversent la frontière en contournant ces points de contrôle n'ont dès lors pas accès aux examens, contrôles et services médicaux et hygiéniques mis en place au niveau des postes frontières officiels.



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES
MIGRATIONS (OIM)

Auteur: Unité de Gestion de l'Information, OIM Burkina Faso

Contact : bfinformationunit@iom.int

<https://dtm.iom.int/burkina-faso> <https://migration.iom.int>

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois, Année], Matrice de suivi des déplacements (DTM)"

LES ACTIVITÉS DTM AU BURKINA FASO
SONT SOUTENUES PAR:



Protection civile
et aide humanitaire
de l'Union européenne



	Évaluations conduites dans les zones affectées	
	Évaluations conduites par des appels téléphoniques avec les informateurs clés	

L'outil de suivi des urgences a pour but de collecter et de fournir des informations à jour sur les événements liés au COVID-19 enregistrés aux points d'entrée ainsi qu'aux points de suivi des flux (FMP) de la DTM. Ce rapport présente des informations sur les contournements des voies officielles par des **voyageurs du 20 au 26 juillet 2020 à Seytenga dans la région du Sahel.**

ÉVÈNEMENT : CONTOURNEMENT DES POINTS D'ENTRÉE OFFICIELS



POPULATION AFFECTÉE :

448 voyageurs ont emprunté des voies de contournement des points de passage officiels au cours de cette période.



POINTS D'ENTRÉE : Seytenga à la frontière Burkina Faso – Niger



STATUT DES POINTS D'ENTRÉE : Partiellement fermés. Seuls les transports de marchandises sont autorisés à passer.



MESURES MÉDICALES EN PLACE : Aucune sur les voies informelles utilisées. Prise de température sur la voie officielle.



DATE DE L'ÉVÈNEMENT : du 20 au 26 juillet 2020.



TYPE DE LOCALISATION : Axe Seytenga (Burkina Faso) – Petelkolé (Niger).



MODE DE TRANSPORT : moto, triporteurs, vélo, à pied, bus

Du **20 au 26 juillet 2020**, environ **448 individus** en partance soit au Niger soit au Burkina Faso ont contourné les voies officielles sur l'axe Dori – Seytenga (Burkina Faso) – Petelkolé (Niger), en conséquence de la fermeture des frontières imposée par les autorités burkinabè dans le cadre de la réponse à l'épidémie du COVID-19.

En effet, suite aux mesures de fermetures des frontières entre le Burkina Faso et le Niger, les voyageurs contournent les voies officielles. Ainsi, ils passent par Lamana, situé à 5 km de Seytenga, puis contournent les voies officielles par Tandakoy pour se rendre au Niger ou au Burkina Faso. En outre, **354 voyageurs (310 hommes et 44 femmes)** ont ainsi été observés en train de traverser la frontière pour se rendre au Niger. Parmi ces voyageurs se trouvaient **11 mineurs de moins de 5 ans**. Ainsi, **331 Nigériens** et **23 Burkinabés** ont été observés sur ce point de contournement. Par contre, sur ce même point, **134 voyageurs** dont **112 hommes** et **22 femmes** ont été observés entrant au Burkina Faso par le contournement des voies officielles; Ce sont **113 Burkinabés**, **17 Maliens**, **02 Sénégalais** et **2 Ivoiriens**. Les voyageurs qui traversent la frontière en contournant ces points de contrôle n'ont dès lors pas accès aux examens, contrôles et services médicaux et hygiéniques mis en place au niveau des postes frontières officiels.



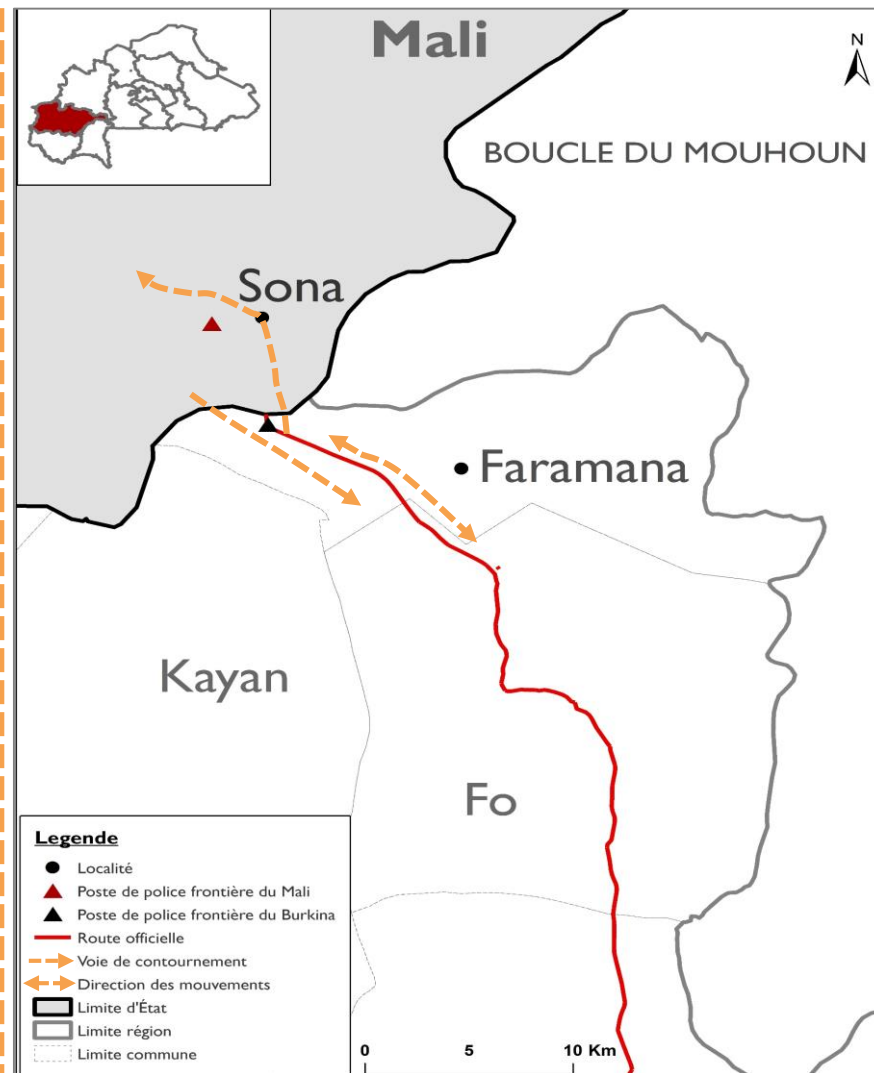
Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.





	Évaluations conduites dans les zones affectées	
	Évaluations conduites par des appels téléphoniques avec les informateurs clés	

L'outil de suivi des urgences a pour but de collecter et de fournir des informations à jour sur les événements liés au COVID-19 enregistrés aux points d'entrée ainsi qu'aux points de suivi des flux (FMP) de la DTM. Ce rapport présente des informations sur les contournements des voies officielles par des **voyageurs du 20 au 26 juillet 2020 à Faramana dans la région des Hauts bassins**



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

ÉVÈNEMENT : CONTOURNEMENT DES POINTS D'ENTRÉE OFFICIELS

POPULATION AFFECTÉE :

612 voyageurs ont emprunté des voies de contournement des points de passage officiels au cours de cette période.

POINTS D'ENTRÉE : Faramana (frontière Burkina Faso – Mali)

STATUT DES POINTS D'ENTRÉE : Partiellement fermés. Seuls les transports de marchandises sont autorisés à passer.

MESURES MÉDICALES EN PLACE : Aucune sur les voies informelles utilisées. Prise de température sur la voie officielle.

DATE DE L'ÉVÈNEMENT : du 20 au 26 juillet 2020.

TYPE DE LOCALISATION : Axe Faramana (Burkina Faso) – Koury Frontière (Mali)

MODE DE TRANSPORT : moto, triporteurs, vélo, à pied, bus

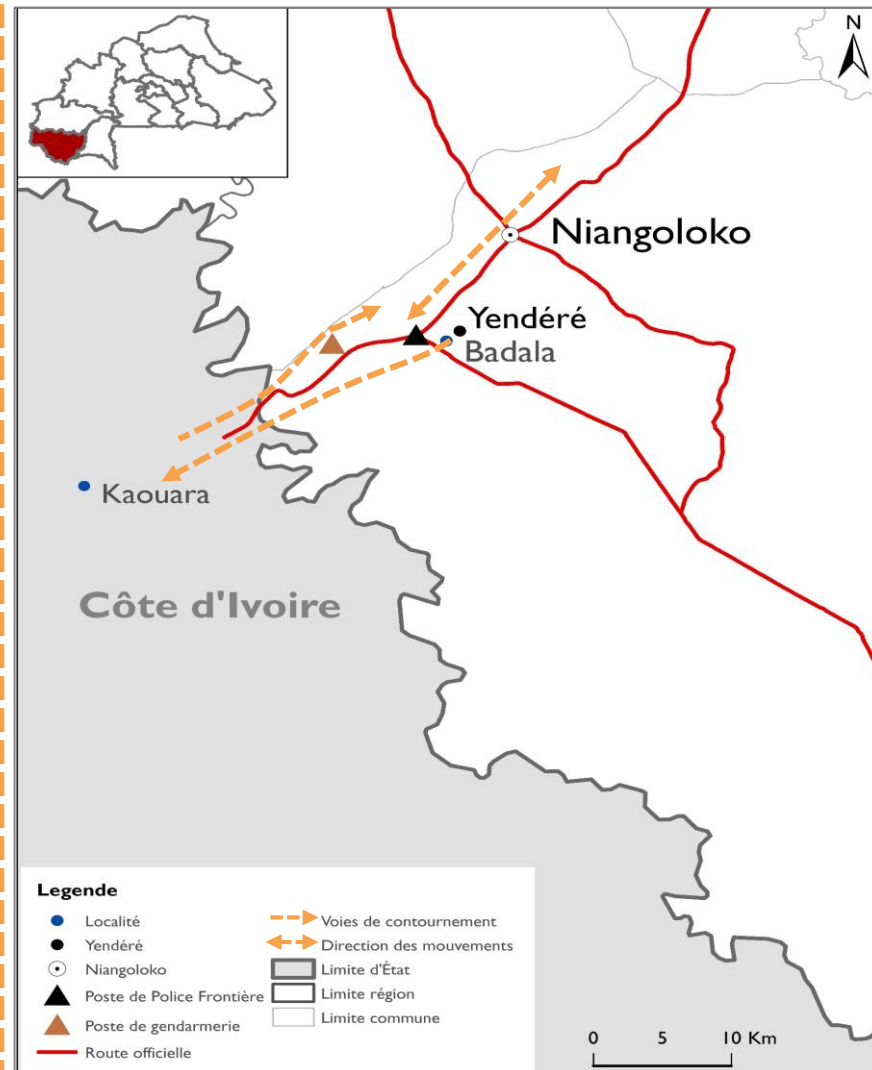
Du **20 au 26 juillet 2020**, environ **612 individus** dont certains en partance pour le Mali et d'autres de retour au Burkina Faso, principalement de nationalité burkinabè et malienne, ont été observés en train de contourner les voies officielles le long de la frontière entre le Burkina Faso et le Mali, suite à la fermeture des frontières ordonnée par les autorités burkinabés dans le cadre de la réponse à l'épidémie du COVID-19.

Suite aux mesures de fermetures des frontières, certains voyageurs passent par les voies de contournement pour se rendre au Mali ou au Burkina Faso. Sur l'axe Koundougou – Faramana – Sona, **228 voyageurs (168 hommes et 60 femmes)** ont été observés sortant du Burkina Faso. Parmi eux, **8 mineurs de moins de 5 ans** ont été observés. Ce sont en effet **166 Burkinabés** et **62 Maliens** qui ont été observés. Par contre **384 voyageurs (347 hommes et 37 femmes)** sont entrés au Burkina Faso dont **348 Burkinabés** et **36 Maliens**. Des mesures médicales sont mises en place au niveau des points clés de contrôle sur les voies officielles fermées aux voyageurs sur cet axe frontalier, et notamment le contrôle systématique des températures aux points de contrôles. Les voyageurs qui traversent la frontière en contournant ces points de contrôle n'ont dès lors pas accès aux examens, contrôles et services médicaux et hygiéniques mis en place au niveau des postes frontières officiels.



	Évaluations conduites dans les zones affectées	
	Évaluations conduites par des appels téléphoniques avec les informateurs clés	

L'outil de suivi des urgences a pour but de collecter et de fournir des informations à jour sur les événements liés au COVID-19 enregistrés aux points d'entrée ainsi qu'aux points de suivi des flux (FMP) de la DTM. Ce rapport présente des informations sur les contournements des voies officielles par des **voyageurs du 20 au 26 juillet 2020 à Yendéré dans la région des Cascades.**



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

ÉVÈNEMENT : CONTOURNEMENT DES POINTS D'ENTRÉE OFFICIELS

POPULATION AFFECTÉE :

519 voyageurs ont emprunté des voies de contournement des points de passage officiels au cours de cette période.

POINTS D'ENTRÉE : Yendéré (frontière Burkina Faso – Côte d'Ivoire)

STATUT DES POINTS D'ENTRÉE : Partiellement fermés. Seuls les transports de marchandises sont autorisés à passer.

MESURES MÉDICALES EN PLACE : Aucune sur les voies informelles utilisées. Prise de température sur la voie officielle.

DATE DE L'ÉVÈNEMENT : du 20 au 26 juillet 2020.

TYPE DE LOCALISATION : Axe Niangoloko – Soubakaniédougou (Burkina Faso)

MODE DE TRANSPORT : moto, triporteurs, vélo, à pied, bus

Du **20 au 26 juillet 2020**, environ **519 individus** en partance pour la Côte d'Ivoire ou en entrant au Burkina Faso principalement de nationalités burkinabé, nigérienne et ivoirienne ont été observés en train de contourner les voies officielles le long de la frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire suite à la fermeture des frontières ordonnée par les autorités burkinabés dans le cadre de la réponse à l'épidémie du COVID-19.

En effet, suite aux mesures de fermetures des frontières, certains voyageurs passent par les voies de contournement pour se rendre en Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso. Sur l'axe Niangoloko – Badara – Kaouara, **333 voyageurs** dont **273 hommes et 60 femmes** ont été observés se rendant en Côte d'Ivoire. Parmi ces voyageurs, faisaient partie **26 enfants de moins de 5 ans**. Aussi **243 Nigériens, 9 Ivoiriens, 4 Maliens et 77 Nigériens** ont également été observés sur ce point. Sur ce même point, **186 voyageurs (161 hommes et 25 femmes)** ont été observés, entrant au Burkina Faso par les voies de contournement. Ce sont: **161 Burkinabés et 25 Nigériens**. Les voyageurs qui traversent la frontière en contournant ces points de contrôle n'ont dès lors pas accès aux examens, contrôles et services médicaux et hygiéniques mis en place au niveau des postes frontières officiels.